

PETITS-PAS

Chaîne de Solidarité Pour les Enfants de la Terre

Procès Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 16 février 2019

L'Assemblée Générale Ordinaire s'est déroulée de 14h30 à 17h au local de l'Association, 16, rue du Pont d'Arras 65200 Bagnères de Bigorre.

BILAN MORAL de la Présidente

La Présidente a tenu à remercier toutes les personnes bénévoles françaises et népalaises qui participent au fonctionnement et au déploiement de l'association PETITS-PAS « *Notre association existe et agit aussi bien en France qu'au Népal, uniquement sur la force du bénévolat et sur vos dons.* »

La Présidente a rappelé l'importance de ce bénévolat :

« Dans notre chaîne de solidarité, chaque maillon, chaque personne, tient une place importante tant en France qu'au Népal : n'oublions pas que notre chaîne de solidarité a commencé au Népal en 2013 grâce à de nombreux Népalais qui sont venus spontanément aider le Docteur Corinne Salvia pour soigner et suivre les enfants. Ainsi, dès sa création en 2013, la Fondation ATUL a pris en charge et nous a relayés gratuitement pour deux enfants, l'un orphelin, l'autre non voyant.

Aujourd'hui, nous soutenons cette Fondation en y parrainant des enfants car elle apporte à des enfants soit orphelins soit issus de zones ravagées par les séismes de 2015, une éducation complète : scolarisation, apprentissage de la musique avec des professionnels, yoga, méditation dont nous avons pu apprécier les résultats. »

La Présidente a salué l'engagement bénévole de nos 14 Correspondants, nos référents népalais, sur les 6 sites où nous intervenons : Kathmandou, Dhading, Nuwakot, Kuleni, Bardiya, Ghachok. « **Grâce à eux, nous pouvons assurer le suivi des 55 enfants parrainés, aujourd'hui en 2019.** »

En France, la Présidente a tenu à féliciter et à remercier l'équipe qui dirige et organise cette association dans la convivialité pour son engagement et son travail « **Chaque personne tient une place importante dans notre association** : les donateurs, les parrains-marraines, les bénévoles participants à l'organisation des manifestations, les nombreux artistes (plus de 300) et conférenciers intervenants à titre gracieux dans nos manifestations, pour exemples :

en ce début d'année, nous tenons à remercier vivement, une de nos marraines, Claire Dejean qui a organisé à son propre domicile, 2 concerts "Duo de Harpes" au bénéfice de notre association,

en 2018, ce sont Kristine Dieutegard et Patrick Brastain que nous avons choisi comme membres d'honneur de notre association pour leur fidélité et leur générosité, en particulier pour les nombreuses Conférences qu'ils organisent sur la Santé depuis 3 ans,

enfin, n'oublions pas l'engagement des personnes qui interviennent régulièrement au Népal et qui payent leur voyage et leur séjour chaque année : 11 intervenants en 2018 avec une présence de presque 5 mois au Népal, dont 8 intervenants réguliers. En 2018, nous avons deux objectifs que nous avons tenus : permettre à nos deux étudiants, Barsha et Sagar, de poursuivre leurs études dans de bonnes conditions et réaliser un check up de tous les enfants.

Là aussi, les contacts privilégiés, la collaboration que nous avons développés avec des associations partenaires, les échanges scolaires avec l'école Victor Hugo de Chapali depuis 2013, ont porté leurs fruits et nous ont permis de réaliser nos objectifs et bien au-delà, puisque, maintenant, nous avons un dentiste qui vient avec nous soigner les enfants dans les villages.

Toutes ces personnes bénévoles font vivre notre association et rendent possible nos actions humanitaires : grâce à la présence de ces personnes népalaises dévouées à nos côtés, nous avons pu développer les parrainages d'enfants. Ainsi, le parrainage est devenu le socle de nos actions humanitaires, d'où la place accordée aux parrains et marraines à qui nous tenons à rendre hommage par la réunion annuelle qui leur est consacrée et aux nombreux rapports et documentaires que nous mettons à leur disposition.

La garantie que 100% des sommes versées par les parrains et les marraines sont dépensées au bénéfice direct de leur filleul(e). »

La Présidente a réaffirmé la cohésion et la force de ce **bénévolat** ainsi que **les valeurs communes** que nous partageons tant en France qu'au Népal, socles communs qu'en cette année 2018, nous avons souhaité préciser dans **nos Statuts**, déposés en Septembre à la sous-préfecture de Bagnères.

PERSPECTIVES ET ORIENTATIONS présentées par la Présidente et la Secrétaire Générale

→ au **Népal** : 2 missions 2019 :

Mission de printemps au Népal du 15 Avril au 30 Avril avec Gilles Daguerre pour mettre en place le programme spécifique école : apprentissage de la nage et des premiers secours.

Mission d'automne au Népal avec la Présidente avec comme objectifs spécifiques :

- poursuivre les soins dentaires en collaboration avec Charles Bianchi dans les villages.
- la surveillance des enfants vulnérables à Kuleni avec réhabilitation de leur habitat.

→ en **France** : les manifestations 2019 :

● les manifestations récurrentes :

- 1 Septembre : Grande Braderie de Bagnères

- Septembre-Octobre : Conférences de K. Dieutegard, psychogénéalogiste /P. Brastain physiothérapeute

● 2 manifestations déjà effectuées : 8 Février, Duo Harpes à Bergerac chez Mme Dejean, 20h30

9 Février, Duo Harpes à Bergerac chez Mme Dejean, 18h

1 manifestation confirmée : 18 Octobre, Chorale du Haut-Adour, église de Pouzac, 20h30

● 1 manifestation à confirmer :

Concert Duo avec la Chorale " Les voix du Plateau" de Lannemezan, dirigée par Cécile Cieutat et la Chorale " Choeurs de femmes- A Fleur de voix " , dirigée par Hélène Caulet.